

## DIFFÉRENCE ENTRE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE ET L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON.

	ENSEIGNEMENT À DISTANCE	ENSEIGNEMENT À LA MAISON
	Offert par le CSSOB à certains élèves en période de COVID-19	Assuré par le parent avec approbation du ministère de l'Éducation *
<b>À qui ça s'adresse ?</b>	Élèves présentant une condition médicale particulière ayant une prescription d'exemption (COVID) de leur médecin à cet effet.	Parents qui veulent enseigner eux-même à leur enfant à la maison.
<b>Les démarches pour s'inscrire</b>	Fournir la prescription médicale qui exempte la présence de l'enfant à l'école vu sa condition médicale.	Transmettre un avis écrit au ministre et au Centre de service scolaire au plus tard le 1 <sup>er</sup> juillet de chaque année ou maximum 10 jours après l'arrêt de la scolarisation à l'école. * ( <a href="#">Lien pour adresser une demande</a> )
<b>Rôle des parents</b>	Soutenir leur enfant dans l'enseignement à distance en s'assurant de la remise des travaux et du suivi avec l'enseignant à distance.	Envoyer un projet d'apprentissage au Ministère tout en respectant le programme d'enseignement québécois.  Enseigner à leur enfant toutes les matières prévues dans le régime pédagogique en vue de l'obtention du diplôme d'études secondaires.
<b>Rôle du Centre de service scolaire</b>	Fournir les outils technologiques à l'élève selon les besoins et assurer l'enseignement à distance.	Répondre aux questions des parents selon les besoins. La supervision pédagogique est assurée par le ministère.
<b>L'évaluation</b>	L'enseignant attribué à l'enfant évaluera les acquis de ce dernier à distance selon les exigences pré-établis par le ministère.	Les parents sont responsables de la progression de leur enfant. Ils doivent communiquer avec le CSSOB afin de faire passer les examens ministériels à leur enfant, et ce, aux cycles ciblés par le ministère. Un processus sera mis en place pour l'obtention du diplôme d'études secondaires lors du 4 <sup>e</sup> secondaire.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec la coordonnatrice des services éducatifs, madame Nathalie Carré, au 819 825-4220 poste 3027 ou par courriel à [carre.nathalie@csob.qc.ca](mailto:carre.nathalie@csob.qc.ca).